

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 12/2021

1^{er} juin 2021

Acquisition de Mobile Vikings par Proximus

Le Collège de la Concurrence de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé le 31 mai 2021 l'acquisition de Mobile Vikings NV par Proximus NV avec un transfert partiel de la marque 'JIM'.

La concentration concerne principalement le marché de détail des services de téléphonie mobile.

Le Collège a notamment cherché à savoir si cette concentration menaçait d'entraîner des hausses de prix pour les consommateurs. Sur la base d'une analyse économique approfondie déposée par l'auditeur, le Collège a jugé que cela n'était pas plausible.

Le Collège a constaté, avec l'auditeur, que la concentration ne risque pas d'avoir d'effet susceptible de faire obstacle à l'approbation.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Prof. em. dr. Jacques Steenbergen

Président

Tel. +32 (2) 277 73 74

Courriel : jacques.steenbergen@bma-abc.be

Site internet : www.concurrence.be

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).